

votre annonce  
☛ à publier

votre formalité  
☛ à consulter  
☛ imprimez la  
liasse CFE

### Le modèle d'annonce

tarifs : entre 200 et 300 €

Aux termes d'un acte authentique, en date du [...], reçu par Maître [...], notaire associé, membre de la SCP [dénomination, siège social], publié et enregistré en date du [...], au bureau des Hypothèques de [...],

M. [nom, prénom] époux de M. [...], mariés sous le régime de [...] , demeurant ensemble au [...]

a, en application de l'article L.526-1 du code de commerce, déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble où est fixée sa résidence principale, situé au [...], cadastré section [...]. Ladite propriété constituant un bien de communauté.

### Le texte : Art. L. 526-2 du code de commerce

La déclaration, reçue par notaire sous peine de nullité, contient la description détaillée de l'immeuble et l'indication de son caractère propre, commun ou indivis. L'acte est publié au bureau des hypothèques ou, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, au livre foncier, de sa situation.

Lorsque la personne est immatriculée dans un registre de publicité légale à caractère professionnel, la déclaration doit y être mentionnée.

Lorsque la personne n'est pas tenue de s'immatriculer dans un registre de publicité légale, un extrait de la déclaration doit être publié dans un journal d'annonces légales du département dans lequel est exercée l'activité professionnelle pour que cette personne puisse se prévaloir du bénéfice du premier alinéa de l'article L. 526-1.